



Le bassin de la Seudre

Carte d'identité

LE TERRITOIRE

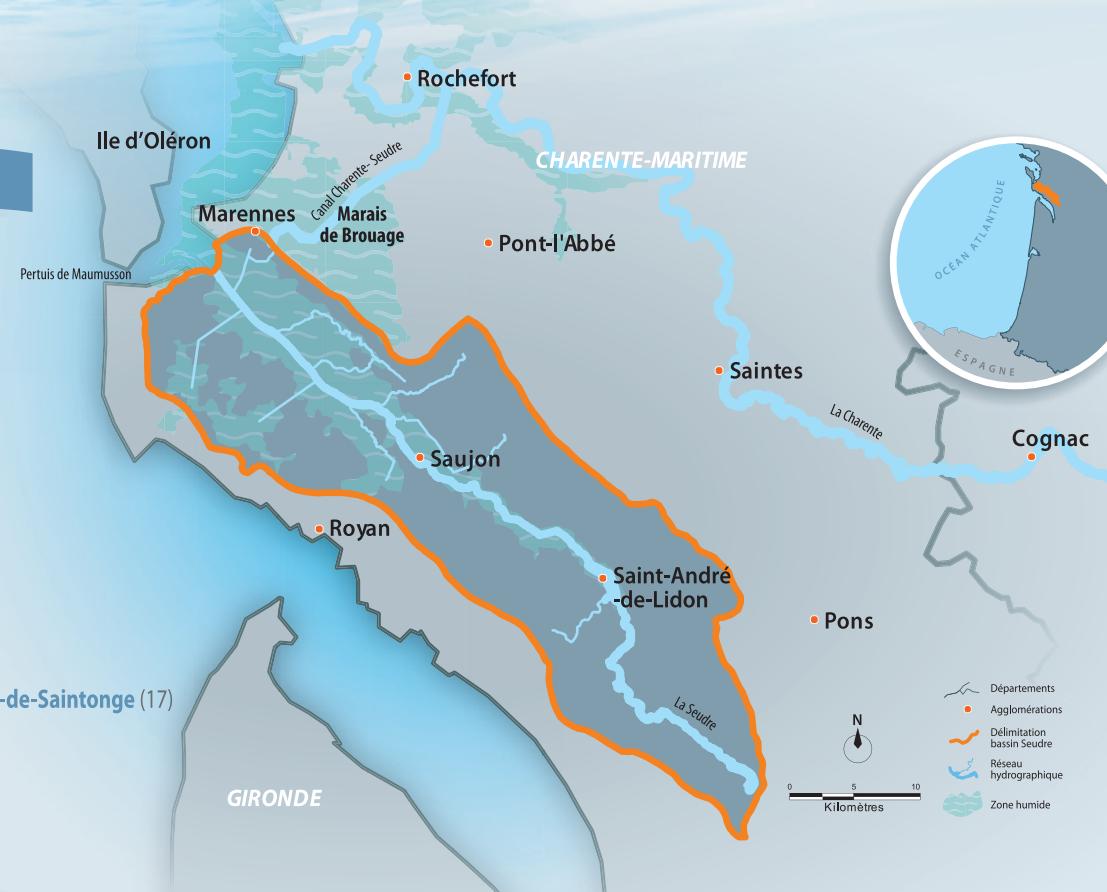
- Région : Poitou-Charentes
- Département : Charente-Maritime

LE BASSIN VERSANT

- 780 km² de surface
- 540 km de cours d'eau
- 9 050 ha de marais salé
- 5 570 ha de marais doux

LE FLEUVE SEUDRE

- Source à 36 m d'altitude à St-Genis-de-Saintonge (17)
- 71 km de longueur
- Débit moyen annuel de 0,91 m³/s à St-André-de-Lidon



Un axe privilégié pour l'anguille

L'anguille est présente sur la Seudre à tous ses stades de vie : civelle, anguilllette, anguille jaune, anguille argentée. Bien que l'écoulement de la Seudre soit faible, le bassin reste attractif pour l'espèce avec une concentration en aval et en marais.



Un bassin en relation directe avec les pertuis charentais

Situé face à l'île d'Oléron et au pertuis de Maumusson, le bassin de la Seudre a un estuaire long de 21 km. Il s'achève à l'écluse de Ribérou sur le port de Saujon (limite entre l'eau douce et l'eau salée). La Seudre est connectée à la Charente par un canal qui traverse la zone de marais de Brouage. L'activité principale sur la partie maritime est l'élevage des huîtres.



► La Seudre sur l'estuaire

Des problématiques lourdes de conséquences

- Assèchements répétés de la Seudre et des affluents
- Présence de nombreux ouvrages faisant obstacle à la migration
- Pêches importantes, braconnage

Des réponses intéressantes



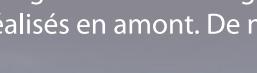
Le premier obstacle à la migration des anguilles depuis la mer (barrage de Ribérou à Saujon) est équipé d'une passe à civelles et à anguillettes depuis 2009. Des expérimentations ont prouvé son efficacité et des comptages sont réalisés chaque année.

Des aménagements d'ouvrages pour faciliter les migrations ont été réalisés en amont. De nouveaux projets sont à l'étude.

Autrefois présentes, peu d'alooses sont aujourd'hui observées sur la Seudre (ouvrages bloquant et faibles débits). Des salmonidés ont été trouvés dans l'estuaire sans qu'aucune frayère n'ait été constatée.

Les lampreies marines et fluviaires n'ont jamais été vues sur ce territoire.

Clapet sur la Seudre amont



Le premier obstacle à la migration des anguilles depuis la mer (barrage de Ribérou à Saujon) est équipé d'une passe à civelles et à anguillettes depuis 2009. Des expérimentations ont prouvé son efficacité et des comptages sont réalisés chaque année.

Des aménagements d'ouvrages pour faciliter les migrations ont été réalisés en amont. De nouveaux projets sont à l'étude.



EPTB Charente

Institution interdépartementale et de ses aménagements



legis/04